

Revue de presse

Hakama / Appui à la mise en œuvre d'une gestion publique efficace et transparente



06 avril 2023

Expertise France
Créé par : Imane HATIMY

Table des matières

Table des matières.....	2
Maroc-Japon : la promotion des relations économiques au centre d'un forum à Casablanca.....	3
Maroc-UE : signature de 5 programmes de coopération d'un total de 5,5 MMDH.....	4
Aérien : Le Conseil des ministres saoudien valide un accord de coopération avec le Maroc	6
Le Maroc, l'Union européenne et Israël signeront prochainement un accord tripartite de coopération, selon Nasser Bourita.....	6
Chef d'État-major des Armées US : le Maroc, un pays stable et allié des États-Unis	7
Retrait de la liste grise du GAFI : Moody's souligne l'effet positif pour le Maroc	8
La Cour des comptes préconise la mise en place d'organes de gouvernance dédiés au suivi du Programme national des pépinières d'entreprises.....	8
Akhannouch préside une réunion consacrée à la mise en œuvre du RNP et du RSU	9
Afrique-Europe : Le Maroc appelle à une coopération renforcée pour une agriculture durable	10
La Feuille de route du tourisme 2023-2026 permettra de positionner la destination Maroc parmi les plus grandes mondialement (Mme Ammor)	11
Mission de la CGEM en Suisse : Tous les ingrédients réunis pour une coopération économique Maroc – Suisse plus forte	12
Flambée des prix : Abdelouafi Laftit préside une réunion interministérielle	14
Cette manne inespérée que l'OCP va injecter dans le budget de l'Etat	14



HESPRESS

Paru le 01/03/2023

Maroc-Japon : la promotion des relations économiques au centre d'un forum à Casablanca

Les moyens de promouvoir les relations économiques entre le Maroc et le Japon ont été au centre d'un forum, tenu mardi à Casablanca, sous le thème « Le Maroc et le Japon : la coopération économique occupe une place de choix ».

Initié par l'Organisation Japonaise du Commerce Extérieur (JETRO), en partenariat avec le ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), ce forum a pour but de mettre en place les moyens à même de développer les relations économiques entre les deux pays.

Cette manifestation a réuni les institutions gouvernementales des deux pays, les entreprises marocaines et les sociétés japonaises installées au Maroc ainsi qu'une délégation de sociétés japonaises envisageant d'investir dans le Royaume.

Cette rencontre vient confirmer l'intérêt porté à l'intensification des relations économiques entre le Maroc et le Japon, ainsi que la volonté commune des deux parties à renforcer un partenariat mutuellement bénéfique.

A cette occasion, le ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli, a indiqué que cette rencontre du monde des affaires, regroupant le secteur public et privé des deux pays, est d'une importance majeure spécifiquement pour le Royaume, compte tenu de la puissance économique du Japon, classé au troisième rang au niveau mondial.

Il a rappelé, à cet égard, le nombre d'entreprises japonaises installées dans le Royaume et qui sont considérées comme les premiers employeurs au Maroc.

Le ministre a, en outre, mis en avant la Vision Royale visant à promouvoir l'investissement, et qui est saluée par les investisseurs japonais, dont un certain nombre ont été présents lors de cette rencontre de haut niveau, ajoutant que l'idée est de renforcer la présence des opérateurs japonais au Maroc.

De son côté, le directeur général de JETRO à Rabat, Masahide Honda, s'est dit fier de cette initiative qui réunit les deux pays amis, jetant la lumière sur les relations historiques entre les deux parties dans différents domaines, notamment la manufacture et l'énergie mais aussi en matière des systèmes d'information. Le but, a-t-il renchéri, est d'élever le niveau de coopération avec le Royaume.

Pour sa part, la vice-présidente de la CGEM, Ghita Lahlou, a soulevé l'importance des relations maroco-japonaises qui ont abouti à la construction d'un écosystème important, précisant que le Japon représente, à l'heure d'aujourd'hui, plus de 50.000 emplois au Maroc, avec un courant d'affaires d'à peu près 830 millions de dollars.

Il s'agit de renforcer le dispositif déjà existant depuis l'accord de libre échange conclu et qui a fait l'objet depuis avril dernier d'un renforcement à travers deux agréments notamment de promotion de l'investissement, a-t-elle fait savoir.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture de ce forum, plusieurs protocoles d'accord (MoU) entre le Maroc et le Japon ont été signés, notamment entre l'AMDIE et JETRO ainsi qu'entre la CGEM et JETRO. Ils visent à renforcer les relations économiques entre les deux pays, en favorisant le développement des relations commerciales et d'affaires. Les deux parties pourront de ce fait, échanger sur les opportunités d'investissement et d'échanges commerciaux afin de dynamiser la relation économique bilatérale.

Au programme dudit forum, un cycle de sessions plénières regroupant des conférenciers de haut niveau des secteurs public et privé, permettant de mettre en avant les opportunités d'affaires et de partenariats dans des secteurs d'intérêt communs tels que les énergies renouvelables, l'agro-industrie, l'automobile et l'aéronautique.

Source : <https://fr.hespress.com/304001-maroc-japon-la-promotion-des-relations-economiques-au-centre-dun-forum-a-casablanca.html>



Paru le 02/03/2023

Maroc-UE : signature de 5 programmes de coopération d'un total de 5,5 MMDH

Rabat - Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont signé, jeudi à Rabat, 5 programmes de coopération d'un montant total de 5,5 milliards de dirhams - MMDH (près de 500 millions d'euros - M€) pour appuyer les grands chantiers de réforme du Royaume.

Signés par le ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, et le Commissaire européen chargé du voisinage et de l'élargissement, Olivér Várhelyi, les 5 programmes de coopération concernent la protection sociale, la transition verte, la réforme de l'administration publique, la gestion des migrations et l'inclusion financière.

Il s'agit du programme "KARAMA", doté d'un budget de 130 M€ (1,43 MMDH), qui est la deuxième phase du programme de soutien à la protection sociale au Maroc financé par l'UE. Son objectif principal est de soutenir la réforme du système de protection sociale du pays, en améliorant la qualité et l'efficacité des services sociaux de base, ainsi qu'en établissant un système de protection sociale universel.

Ce programme appuiera des mesures spécifiques visant à garantir un accès équitable à la couverture sanitaire universelle, aux allocations familiales, à l'assurance chômage et aux pensions pour la population marocaine, et renforcera l'assistance sociale et les droits des personnes vulnérables, y compris les migrants, en leur fournissant des soins et une protection appropriés.

Pour ce qui est du programme "AL ARD AL KHADRAA - TERRE VERTE", qui s'inscrit dans le cadre du Partenariat vert UE-Maroc, il est financé à hauteur de 115 M€ (1,26 MMDH) et vise à soutenir les aspects verts, inclusifs et innovants des "Génération Green" et "Forêts du Maroc".

L'objectif principal est d'améliorer la durabilité environnementale et économique des activités

agricoles et forestières tout en favorisant l'inclusion sociale et économique des populations rurales.

De même, le Programme d'Appui à la Réforme de l'Administration Publique, financé à hauteur de 50 M€ (550 millions de dirhams - MDH), a pour but d'améliorer l'accès des citoyens aux services publics, d'organiser de manière plus efficace les services de l'État et de promouvoir la dématérialisation des procédures administratives.

Ce programme vise à simplifier et à numériser les procédures administratives pour les citoyens et les entreprises, ainsi qu'à améliorer la transparence et la qualité des services publics, et contribuera à décentraliser les services administratifs pour les rapprocher des citoyens.

S'agissant du programme d'Appui à la Gestion des Flux Migratoires, il s'inscrit dans les objectifs de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile du Royaume du Maroc, et bénéficie d'un financement de 152 M€ (1,67 MMDH). Le but de ce programme est d'accompagner les autorités marocaines dans leurs efforts pour faire face aux défis liés à la migration irrégulière, au trafic illicite des migrants et à la traite d'êtres humains.

Ce programme entend aussi améliorer la gestion de la migration en renforçant le cadre institutionnel et légal, en favorisant l'accès aux services de base pour les migrants et leur intégration.

Pour le programme d'Appui à l'Inclusion Financière, il vise à améliorer l'accès au financement pour les entreprises ainsi que pour les personnes ayant des difficultés à accéder aux produits et services financiers, d'un montant de financement de 51 M€ (561 MDH).

S'exprimant à cette occasion, M. Lekjaa a souligné que la signature de ces conventions pour des projets importants représente une étape majeure dans le développement économique, social et environnemental du Royaume.

Il a également salué l'engagement de l'UE à soutenir les efforts du Maroc dans sa quête de développement durable et inclusif, rappelant que ces projets témoignent de la qualité et de la densité des liens de coopération entre le Royaume et l'UE, ainsi que de l'importance de l'appui communautaire pour les efforts de développement du pays.

De son côté, M. Várhelyi a fait savoir que le Maroc constitue et restera un partenaire essentiel pour l'UE, ajoutant que l'Union en a commencé la mise en œuvre du partenariat renouvelé et du plan économique et d'investissement présentés moins d'un an après sa visite au Maroc.

Et de noter qu'à ces cinq programmes, s'ajoute un programme ambitieux en soutien à la stratégie nationale du Maroc pour la migration et la mobilité.

Par ailleurs, les deux parties ont salué le niveau des liens de coopération Maroc-UE, tout en exprimant leur volonté d'engager une réflexion conjointe pour renforcer l'accès aux moyens financiers communautaires.

Source : <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/economie/maroc-ue-signature-de-5-programmes-de-coop%C3%A9ration-dun-total-de-55-mmdh>

AUJOURD'HUI LE MAROC

Paru le 02/03/2023

Aérien : Le Conseil des ministres saoudien valide un accord de coopération avec le Maroc

Le Conseil des ministres saoudien a approuvé, mardi lors d'une session présidée par le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ibn Abdelaziz, un accord de coopération entre l'Arabie Saoudite et le Royaume du Maroc dans le domaine du transport aérien.

L'accord a été signé entre les deux pays en marge de la 41^e session de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), tenue à Montréal (Canada) du 27 septembre au 7 octobre 2022. Il a été signé lors de la rencontre bilatérale qui a réuni le ministre du transport et de la logistique, Mohamed Abdeljalil avec son homologue saoudien, Saleh Al-Jasser.

L'accord, qui donnera une forte impulsion aux relations de coopération entre les deux pays, stipule le principe de la désignation de plusieurs compagnies de transport aérien, la libéralisation des capacités et du nombre de vols, en plus des dispositions relatives à la sécurité et la sûreté aérienne, ainsi que le droit de conclure des accords de coopération commerciale entre les compagnies de transport aérien des deux parties.

Source : <https://aujourd'hui.ma/economie/aerien-le-conseil-des-ministres-saoudien-valide-un-accord-de-cooperation-avec-le-maroc>



Paru le 02/03/2023

Le Maroc, l'Union européenne et Israël signeront prochainement un accord tripartite de coopération, selon Nasser Bourita

Le ministre a fait cette annonce au terme d'un long entretien qu'il a eu ce jeudi 2 mars 2023 à Rabat avec le commissaire européen au Voisinage et à l'Élargissement, Olivér Várhelyi.

« Nous envisageons la conclusion de cet accord entre les trois parties vers la fin du mois de mars », a affirmé le ministre lors d'un point de presse tenu conjointement avec le commissaire européen.

Ce dernier a lui aussi plaidé pour ce partenariat, félicitant le Royaume pour l'accord tripartite qu'il a signé en 2020 avec les États-Unis et Israël.

Lors de ce point de presse, Nasser Bourita s'est attardé sur la coopération fructueuse existant entre l'Union européenne et le Maroc, et ce malgré le parasitage de certaines parties connues pour leur hostilité à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume.

« Ces trois dernières années, la coopération politique et économique a connu une évolution positive

», a déclaré Nasser Bourita, alors que le Commissaire européen venait d'annoncer la possibilité pour l'Europe de participer au Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

« Le Maroc est un pilier de stabilité dans la Méditerranée qui joue un rôle phare et crucial dans notre relation », a affirmé Olivér Várhelyi.

« Avec l'ensemble de nos engagements, nous changeons vraiment la nature et la profondeur de notre coopération », s'est-il réjoui, précisant que les réformes lancées au Maroc sont des réformes ambitieuses proches des valeurs européennes.

Le Maroc est et sera un bénéficiaire majeur de l'agenda de projets de l'UE pour toute la région, a tenu à préciser M. Várhelyi, ajoutant que cet appui financier porte sur les volets social, économique, agricole, hydrique et énergétique, ce dernier étant un secteur crucial à l'échelle mondiale.

Le Royaume a le potentiel de devenir une source d'énergie non seulement pour la région mais aussi pour l'Europe, a fait savoir M. Várhelyi, ajoutant que le marché européen est prêt à recevoir de l'énergie en provenance du Maroc.

Il a également mis l'accent sur l'importance des autres domaines de coopération entre le Royaume et l'UE, dont la migration et la lutte contre les réseaux criminels.

S'agissant de la reprise des relations avec Israël, M. Várhelyi a fait part de la volonté de l'UE de participer à cette coopération, qui permettra de relever les défis majeurs auxquels se heurte la région, notamment la gestion de l'eau. Cette coopération trilatérale, a-t-il estimé, permettra aussi de relever les défis en matière de recherche, de développement et de rapprochement entre les peuples.

Source : https://fr.le360.ma/politique/le-maroc-lunion-europeenne-et-israel-signeront-prochainement-un-accord-tripartite-de-cooperation_SYEVVRZE3ZD7HGTCPCSC6CVKQIE/



Paru le 07/03/2023

Chef d'État-major des Armées US : le Maroc, un pays stable et allié des États-Unis

En visite au Maroc à la tête d'une importante délégation, le Chef d'État-major des Armées des États-Unis, le Général d'armée Mark Milley, a affirmé que le Maroc est « un partenaire et grand allié » des États-Unis et un pays stable dans un continent et une région en quête de stabilité.

Il a, en effet, mis en avant la profondeur des relations existant entre les deux pays depuis plus de deux siècles, exprimant la volonté de son pays de consolider et d'élargir ses relations avec le Royaume, qui a été le premier pays à reconnaître l'indépendance des États-Unis.

Source : <https://leseco.ma/maroc/chef-detat-major-des-armees-us-le-maroc-un-pays-stable-et-allie-des-etats-unis.html>



Paru le 07/03/2023

Retrait de la liste grise du GAFI : Moody's souligne l'effet positif pour le Maroc

L'agence de notation américaine Moody's a souligné l'effet positif du retrait du Maroc de la liste grise du Groupe d'action financière internationale (GAFI), en relevant que cette décision renforce la confiance dans le système financier national.

Cette annonce est positive pour les banques locales et le système financier national au sens large, explique l'agence en assurant qu'elle va réduire le risque de réputation découlant des niveaux accrus de surveillance par le Groupe d'action financière internationale.

Source : <https://lesec.ma/maroc/retrait-de-la-liste-grise-du-gafi-moodys-souligne-leffet-positif-pour-le-maroc.html>



Paru le 07/03/2023

La Cour des comptes préconise la mise en place d'organes de gouvernance dédiés au suivi du Programme national des pépinières d'entreprises

Rabat - La Cour des Comptes a préconisé la mise en place et l'activation d'organes de gouvernance dédiés au suivi de la réalisation du Programme national des pépinières d'entreprises, afin d'améliorer sa gestion et la performance des projets qui y sont déployés, tout en veillant à la conformité des activités ciblées au principe de rotation dans l'exploitation des locaux professionnels.

Le Programme National des Pépinières d'Entreprises, lancé en 1994, a enregistré un bilan opérationnel limité, avec des taux modestes en termes de réalisation des objectifs et impacts du programme, estime un rapport de la Cour, au titre de 2021.

De plus, relève-t-on, la gestion des pépinières réalisées s'est écartée du modèle de gestion dicté par l'esprit et la finalité du Programme, compte tenu du non-respect de la durée des contrats de bail, censée garantir le principe de rotation dans l'exploitation des locaux professionnels, ainsi que le nombre limité d'emplois et d'entreprises nouvellement créés.

Le rapport précise à cet effet que 2.765 emplois ont été créés sur les 40.000 attendus, soit un taux qui n'a pas dépassé 7%, et seulement 87 entreprises ont été créées sur 4.000 prévues, soit un taux dans les 2%.

En conséquence, les Cours régionales des comptes ont recommandé de revoir la formulation du Programme National des Pépinières d'Entreprises en vue de l'intégrer dans les différentes stratégies gouvernementales relatives à la création des entreprises et la promotion de l'emploi, tout en assurant la convergence et la complémentarité entre ledit programme et les autres programmes visant l'appui et l'accompagnement des porteurs de projets.

Source : <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/economie/la-cour-des-comptes-pr%C3%A9conise-la-mise-en-place-dorganes-de-gouvernance-d%C3%A9di%C3%A9s-au>



Paru le 07/03/2023

Akhannouch préside une réunion consacrée à la mise en œuvre du RNP et du RSU

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch a présidé, ce mardi 7 mars, une réunion ministérielle consacrée au suivi de la mise en œuvre des chantiers du Registre national de la population (RNP) et du Registre social unifié (RSU).

S'exprimant Un communiqué du département du Chef de gouvernement précise que la réunion a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces deux chantiers importants, dans le cadre de l'attachement du gouvernement à sortir les différents mécanismes de mise en œuvre du RNP et du RSU, en tant que leviers essentiels du chantier royal de la protection sociale auquel s'attèle le gouvernement conformément aux directives royales.

Akhannoucha, à cette occasion, appelé l'ensemble des intervenants à poursuivre la mobilisation pour accélérer la cadence de mise en œuvre des différentes composantes du chantier du Registre social unifié et à capitaliser sur les résultats positifs enregistrés jusqu'à présent, en veillant à encourager la population ciblée à s'inscrire au RSU, afin de pouvoir bénéficier avant la fin de l'année en cours de certaines prestations sociales, notamment les allocations familiales.

Ont pris part à cette réunion, le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb, le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, et le Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Source : <https://fr.hespress.com/305041-akhannouch-preside-une-reunion-consacree-a-la-mise-en-oeuvre-du-rnp-et-du-rsu.html>

AUJOURD'HUI LE MAROC

Paru le 11/03/2023

Afrique-Europe : Le Maroc appelle à une coopération renforcée pour une agriculture durable

L'ambassadeur du Royaume à Rome, Youssef Balla, a appelé à une coopération tripartite entre le Maroc, l'Afrique et l'Europe pour une agriculture durable, basée sur les dernières technologies numériques et une main d'œuvre qualifiée.

L'objectif de ce partenariat est de faire de l'agriculture durable un moteur de développement économique pour assurer la sécurité alimentaire en Afrique, a affirmé l'ambassadeur lors d'une rencontre sur « l'évolution de l'agro-industrie italienne et européenne entre durabilité et bien-être », organisée récemment par l'Agence italienne de l'économie verte (GEA).

Cette coopération pourrait porter sur deux axes principaux, à savoir la promotion des nouvelles technologies et la formation professionnelle d'une main d'œuvre qualifiée pour l'utilisation optimale de ces technologies, a relevé le diplomate, recommandant la mise en place de techniques de production agro-écologiques qui répondent efficacement aux besoins du développement durable en Afrique.

Selon M. Balla, ces techniques de production permettront non seulement d'augmenter la productivité de l'agriculture, mais aussi de renforcer sa résilience face aux effets du changement climatique. Elles contribueront, ainsi, à réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent, a-t-il expliqué.

D'après lui, la crise alimentaire, qui étouffe actuellement un grand nombre de populations et d'économies à l'échelle mondiale, met en péril le tissu social, les chaînes d'approvisionnement, les matières premières, les aliments et l'agriculteur lui-même. L'agriculture durable dans un cadre innovant, basé sur la recherche et la création, permettra de relever ces défis, souligne le diplomate.

Dans ce sens, il a mis en avant la nouvelle vision du Royaume en matière de développement agricole, concrétisée par la « Stratégie Génération Green 2020-2030 » qui se veut une continuité du « Plan Maroc Vert », mis en place depuis 2008.

Cette feuille de route repose sur deux piliers, en l'occurrence le renforcement du rôle de l'élément humain par l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs de la classe moyenne et de jeunes entrepreneurs et le développement d'un secteur agricole résilient et durable grâce à l'adoption de pratiques intelligentes face aux défis climatiques, a-t-il fait savoir.

Partant de la conviction profonde de l'impératif de renforcer la compétitivité de l'agriculture africaine dans un monde de plus en plus globalisé et marqué par de multiples accords de libre-échange, le Maroc s'engage, comme à l'accoutumée, à partager toute son expérience et son savoir-faire agricole avec les pays du continent, assure l'ambassadeur.

Le mandat du Maroc au sein du bureau du Conseil d'Administration du Programme alimentaire mondial (PAM), la plus grande agence humanitaire qui lutte contre la faim dans le monde, a été renouvelé, récemment, pour la troisième année consécutive, en tant que coordonnateur du Groupe Africain. Unaniment approuvée par les pays africains, cette réélection est un témoignage de la confiance portée envers le Maroc d'une part, et de l'engagement continu du Royaume envers les causes africaines, d'autre part.

Source : <https://aujourd'hui.ma/economie/afrique-europe-le-maroc-appelle-a-une-cooperation-renforcee-pour-une-agriculture-durable>



Paru le 24/03/2023

La Feuille de route du tourisme 2023-2026 permettra de positionner la destination Maroc parmi les plus grandes mondialement (Mme Ammor)

Rabat - La Feuille de Route stratégique du tourisme 2023-2026, dotée d'une enveloppe budgétaire de 6,1 milliards de dirhams (MMDH), permettra de positionner la destination Maroc parmi les plus grandes mondialement, a affirmé, vendredi à Rabat, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, Fatim-Zahra Ammor.

Intervenant à l'occasion de la cérémonie de signature de la convention-cadre pour le déploiement de la feuille de route stratégique du tourisme 2023-2026, présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, Mme Ammor a noté qu'au vu de l'importance que revêt l'expérience client dans la fidélisation des touristes, cette feuille de route devrait permettre un saut quantitatif et qualitatif garantissant une expérience client irréprochable et de positionner la destination Maroc parmi les plus grandes mondialement.

Ainsi, elle a rappelé que grâce à la mobilisation générale de l'ensemble des acteurs et les actions offensives menées en matière d'aérien et de promotion, le Royaume a attiré environ 11 millions de touristes en 2022, soit un taux de récupération de 84% des arrivées de 2019, dépassant la moyenne mondiale de 63%.

"Le secteur a, par ailleurs, récupéré 116% des recettes de voyage en devises par rapport à 2019", a précisé Mme Ammor, soulignant que cette période de relance a permis de mener une réflexion de fond sur le tourisme marocain de demain, et de se fixer ainsi la vision ambitieuse de doubler le nombre d'arrivées à 26 millions à horizon 2030.

Pour sa part, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a affirmé l'engagement de l'exécutif pour le secteur touristique, eu égard le contexte régional et mondial. Il a également fait remarquer que la généralisation de la sécurité sociale constitue une opportunité à saisir par le secteur en tant que potentiel de création d'emplois stables.

De son côté, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohammed Abdeljalil, a relevé que le secteur du transport aérien joue un rôle important dans la mise en œuvre de cette feuille de route.

Ainsi, il a souligné l'importance d'adapter les aéroports du Royaume pour accueillir les touristes

dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, a insisté sur la valorisation du patrimoine culturel riche du Royaume.

Pour le président de la Confédération nationale du tourisme (CNT), Hamid Bentahar, cette feuille de route va insuffler une nouvelle dynamique au secteur et redonner la confiance aux opérateurs.

"Il s'agit d'une nouvelle étape offensive", a estimé M. Bentahar dans une déclaration à la presse, affirmant la volonté des professionnels de travailler main dans la main avec le gouvernement pour réussir ce défi et faire du Maroc un champion régional et continental.

Cette feuille de route ambitieuse, à l'horizon 2026, d'attirer 17,5 millions de touristes, d'atteindre 120 milliards de recettes en devises, de créer 80.000 emplois directs et 120.000 indirects, en plus de repositionner le tourisme comme secteur clé dans l'économie nationale.

Pour atteindre ces objectifs, cette feuille de route entend transformer le secteur du tourisme en agissant sur tous les leviers essentiels à savoir une nouvelle logique de l'offre articulée autour de l'expérience client et structurée autour de 9 filières thématiques et 5 filières transverses, un plan offensif pour doubler la capacité aérienne et le renforcement de la promotion et du marketing, avec une importance particulière accordée au digital.

Il s'agit également de la diversification des produits d'animations culturelles et de loisirs avec l'émergence d'un tissu de petites et moyennes entreprises (PME) dynamiques et modernes, la mise à niveau du parc hôtelier existant et la création de nouvelles capacités hôtelières et le renforcement du capital humain, grâce à un cadre attractif de formation et de gestion des ressources humaines, pour améliorer la qualité du secteur et offrir de meilleures perspectives de carrière aux jeunes.

Cette convention a été signée par le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, Mme Ammor, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil, M. Bensaïd, M. Lekjaa et M. Bentahar.

Cette cérémonie a été marquée notamment par la présence de la ministre de l'Économie et des finances, Nadia Fettah, le directeur Général de l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), Adel El Fakir et le président du Directoire de la société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), Imad Barrakad.

Source : <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/politique/la-feuille-de-route-du-tourisme-2023-2026-permettra-de-positionner-la>



Paru le 27/03/2023

Mission de la CGEM en Suisse : Tous les ingrédients réunis pour une coopération économique Maroc – Suisse plus forte

M. Chakib ALJ, Président de la CGEM, accompagné de Mme Ghita LAHLOU, Vice-présidente de la CGEM et Présidente de la Commission Capital humain, de M. Badr ALIOUA, Président de la Commission Internationale, de Mme Samia TERHZAZ, Directeur Général Délégué et de Mme Marwa TELLAL, Responsable du Pôle Communication, Relations Publiques et International, a

effectué, du 21 au 24 Mars 2023, une mission de travail en Suisse dans le but d'explorer les pistes de renforcement des liens commerciaux et d'investissement entre le Maroc et la Confédération helvétique.

Lors de cette visite, la délégation de la CGEM a tenu, en présence de SEM. Lahcen AZOULAY, Ambassadeur du Maroc à Berne et de M. Christophe de FIGUEIREDO, Président de la Chambre de Commerce Suisse au Maroc, une série de réunions avec les représentants de différentes organisations économiques suisses, notamment M. Christoph MAEDER, Président d'EconomieSuisse, organisation homologue de la CGEM, M. Stefan BARNY, Directeur du Global Network de Switzerland Global Enterprise, agence suisse de promotion des exportations et de l'Investissement, M. Michel RHEINEGGER, Directeur du Cercle d'Affaires Afrique-Suisse, ainsi que M. Vincent SUBILIA, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève.

Les discussions ont porté sur les complémentarités entre les économies marocaine et suisse, sur les opportunités que présente le Royaume aux investisseurs, notamment en tant que hub vers le continent africain, ainsi que sur les secteurs d'intérêt commun dans lesquels les entreprises marocaines et suisses pourraient co-investir, partager leur savoir-faire et opérer un transfert de technologies. Des missions économiques sectorielles marocaines en Suisse et vice-versa seront organisées dans les prochains mois.

Cette mission de la CGEM en Suisse a été marquée par l'organisation, à Lausanne, d'une rencontre avec les membres de l'Association des Cadres d'Origine Marocaine en Suisse (ACOMS), l'occasion d'écouter et d'échanger avec ces hauts-potentiels marocains prêts à contribuer activement au développement socio-économique de leur pays en initiant des projets à forte valeur ajoutée. Cette réunion a permis de discuter de plusieurs sujets comme le développement des compétences en tant que levier de croissance et du Projet Royal de la Charte d'Investissement qui apporte aux entrepreneurs une série d'incitations afin de promouvoir l'investissement privé et la création d'emplois au Maroc.

Enfin, les membres de la délégation ont tenu une séance de travail à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), en présence de M. Rachid GUERRAOUI, professeur à l'EPFL. Au cœur des échanges, les moyens de rapprocher les mondes de l'entreprise et de l'université, d'accélérer l'émergence de startups et de projets innovants au service du développement et d'inciter les jeunes à suivre la voie de l'entrepreneuriat.

A noter que le Maroc et la Suisse disposent d'un potentiel de coopération important. Selon les chiffres de l'Office fédéral helvétique de la douane et de la sécurité des frontières, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint, en 2022, 778 millions de francs suisses, soit une hausse de 18.9% par rapport à 2021. Après avoir enregistré une valeur de 347 millions de francs suisses en 2021, les exportations suisses vers le Maroc ont atteint une valeur de 414 millions de francs en 2022, affichant ainsi une progression de 19.3%, rapporte l'Office. Quant aux exportations marocaines vers la Suisse, elles sont passées de 307 millions de francs suisses en 2021 à 364 millions en 2022, soit une augmentation de 18.6%.

Source : <https://cgem.ma/mission-cgem-en-suisse-cooperation-economique-maroc-suisse-plus-forte/>



Paru le 30/03/2023

Flambée des prix : Abdelouafi Laftit préside une réunion interministérielle

Le gouvernement, par la voix de son porte-parole, Mustapha Baitas, a reconnu ce jeudi 30 mars 2023 la persistance de la flambée des prix, tout en espérant que la réunion interministérielle présidée ce jour par le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, puisse amorcer un virage vers la baisse des prix des produits de première nécessité.

Cette réunion interministérielle s'est penchée, après la réunion du Conseil de gouvernement, sur l'épineuse question des prix dans le but de trouver une tendance vers la baisse et pourquoi pas parvenir à une situation normale » dans quelques jours, a affirmé Mustapha Baitas, lors de la conférence de presse à l'issue du Conseil de gouvernement de ce jeudi 30 mars 2023.

Le problème de la flambée des prix a ébranlé la majorité gouvernementale après que le PAM a demandé une réunion urgente des leaders des trois partis composant la majorité (RNI, PAM, Istiqlal).

A la question de savoir si cette demande ne signifiait pas le début d'une dissension au sein du gouvernement, encore une fois, le porte-parole de l'Exécutif a botté en touche, indiquant que cette question devrait en principe être adressée aux trois partis politiques de la majorité et non au gouvernement.

Source : https://fr.le360.ma/politique/flambee-des-prix-abdelouafi-laftit-preside-une-reunion-interministerielle_XJPQCXSXRDA3ODW2EJTATT544/



Paru le 30/04/2023

Cette manne inespérée que l'OCP va injecter dans le budget de l'Etat

Avec une année 2022 record en termes de performances, le géant mondial des fertilisants qu'est le groupe marocain OCP (Office chérifien des phosphates) s'apprête à verser quelque 7,6 milliards de dirhams au Trésor. Cet article est une revue de presse tirée du quotidien *Les Inspirations Eco*.

ne véritable bouffée d'oxygène. C'est le moins que l'on puisse dire concernant la somme que l'OCP Group, le géant mondial des fertilisants, s'apprête à verser au budget de l'Etat. « L'OCP versera 750 millions de dollars, soit 7,65 milliards de dirhams de dividendes, au Trésor après avoir enregistré un chiffre d'affaires annuel de 11 milliards de dollars en 2022, l'équivalent de 114,6 milliards de dirhams », indique le quotidien *Les Inspirations Eco* dans son édition du vendredi 31 mars.

Le groupe OCP a en effet continué, en 2022, à profiter de la hausse des prix des engrais phosphatés sur le marché international, une augmentation combinée à ses efforts d'optimisation des coûts de production et son efficacité opérationnelle qui lui a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 114,6 milliards de dirhams à fin décembre 2022, en hausse de 36% par rapport à la même période de l'année précédente.

Sur la même période, le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) a enregistré une croissance de 38% pour s'établir à 50,1 milliards de dirhams, contre 36,3 milliards à fin décembre 2021, générant ainsi une marge d'EBITDA de 44%, indique un communiqué du groupe.

Parallèlement aux progrès financiers et opérationnels réalisés en 2022, le groupe OCP a récemment annoncé le lancement de la seconde phase de son programme d'investissement d'environ 13 milliards de dollars sur la période 2023-2027, qui repose sur l'augmentation des capacités minières et de production d'engrais, tout en s'engageant pour la neutralité carbone d'ici 2040.

Ce programme prévoit ainsi d'atteindre une production d'un million de tonnes d'ammoniaque vert d'ici 2027, une production de 5 gigawatts d'énergie propre, une capacité de 560 millions de m³ d'eau dessalée et un volume de 20.000 tonnes de fluor et de 30.000 tonnes de produits intermédiaires pour les batteries lithium-fer-phosphate d'ici 2027.

Source : https://fr.le360.ma/economie/cette-manne-inesperee-quo-cp-group-va-injecter-dans-le-budget-de-letat_ID4LQDBRSNFJFAJMEOS7UYHXF4/